La toute première Assemblée Générale de l’ARROM a été très particulière. En effet, en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, celle-ci s’est tenue en visio-conférence via la plateforme Zoom.

Ainsi 8 membres, sur la quinzaine de membres à jour de leur cotisation s’est réuni en ligne, d’autres s’étaient excusés et avaient donné procuration.

**Dans son rapport moral**, la présidente est revenue sur la création de l’association ainsi que sur les démarches entreprises et les évènements de l’année 2019.

La trésorière a ensuite présenté le rapport financier. Le bénéfice de l’année 2019 s’élève à un peu plus de 3 300€

L’année 2020 étant quasiment finie, la présidente rappelle les évènements de cette année : les deux repas prévus annulés en raison de la crise sanitaire, le concert du mois de mai également. Nous avons cependant eu le bonheur de pourvoir organiser un concert le 11 octobre, donnés par les 3 organistes du Conseil d’Administration de l’ARRROM en l’église catholique de Muttersholtz, généreusement mise à disposition par la communauté catholique.

La présentation du budget 2020 n’a pas fait l’objet d’observation particulière, le montant de la cotisation est maintenu à 20€ pour l’année. Enfin 3 membres du conseil d’administration ont été reconduits dans leurs fonctions.

Enfin, est évoqué le démarrage des travaux quelques jours plus tôt, avec le démontage de l’instrument, ainsi que l’avancement du financement du projet, qui est des plus encourageants et qui nous permet d’envisager l’acquisition de jeux supplémentaires qui étaient proposés en option par le facteur d’orgue.